

Le sexe à l'épreuve du signifiant et de la langue

La place du sexuel dans le discours social contemporain comme index du rapport du sujet au signifiant

L'actualité ne cesse de témoigner d'un certain rapport discursif au sexuel dans notre monde contemporain dont nous pourrions souligner la particularité qu'il ne semble plus relever d'un nouage de la sexualité qui repose sur un réel et dont nous imaginons mal qu'il soit sans effets sur les sujets qui émergent au sein d'un tel discours et duquel du reste ils participent.

A l'écoute de la clinique et du discours social qui nous entoure, il m'a semblé que la place du sexuel dans ce discours social pouvait être considéré comme un index du rapport du sujet au signifiant aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de la revendication de l'écriture inclusive, de celle du choix de son genre (entendu ici d'emblée comme transcendant le dualisme féminin/masculin), ou encore d'un désintérêt de la question du sexuel pour certains sujets au profit d'une captation par le virtuel, cette question du sexuel vient interpeller la psychanalyse dans la façon qu'elle avait jusque-là de l'entendre.

Si je me permettrai d'introduire mon propos par la question de l'écriture inclusive, c'est parce que celle-ci prend de plus en plus de place sur différentes scènes du champ social, dans les médias mais aussi les institutions publiques telle les universités où elle tend à s'imposer comme norme en se soutenant d'un discours d'allure progressiste, alors même que son postulant repose sur une confusion entre langue et discours, entre genre grammatical et réalité sexuée, bref, sur un amalgame dont on ne peut manquer de s'étonner qu'il s'impose au lieu reconnu par la société comme lieu du savoir et de la transmission.

Loin d'être anodine, la place que prend ce paradigme dans le champ social nous interpelle au regard de son objet d'élection, son champ de bataille : la différence sexuelle et la question de l'égalité des sexes. Elle nous interpelle pour plusieurs raisons . Tout d'abord parce que ce discours est remarquable sur ce point : il ne vise pas à argumenter face à un autre discours mais rabat la lutte de l'égalité des sexes – qui ne peut se soutenir que d'un discours politique – dans un champ qui n'a rien à en dire puisque par essence il ne dit rien : celui de la structure. Un pseudo-discours en somme, en tant qu'il ne relève d'aucune dialectique et qui, sous prétexte de s'attaquer à toute référence phalliquement orientée, s'attaque à la structure-même de la langue. C'est ainsi que Le Manuel de l'Écriture Inclusive vise à restructurer la langue dans l'idée que celle-ci pourrait faire

changer les mentalités¹. Or comme le rappelle Jean Szlamowicz dans son livre Le sexe et la langue, cela revient à croire à une conception finaliste de la langue, oubliant qu'« une langue n'est pas une invention manufacturée en fonction d'objectifs décidés par un concepteur. »². Ce paradigme soutient ainsi une conception de la langue qui ne semble pas sans accointances avec le discours capitaliste : celle-ci serait un objet à modifier au gré de la demande, si ce n'est plutôt un objet offert par le marché à des sujets sans demandes singulières. Nous pouvons relever à propos avec le linguiste que ce terme d'« écrite inclusive » renvoie d'abord à « un nom de domaine déposé en août 2016 par une agence de communication parisienne qui n'est pas sans accointances politiques, préalablement à la publication d'un manuel et de prescriptions prétendant se fonder sur des recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes »³ Une langue-objet donc qui, de par une confusion entre langue et discours donnerait l'illusion au sujet de ne plus être « pris et torturé par le langage⁴ », d'y être en somme assujetti, mais d'être au contraire autonome vis-à-vis de ce qui le fonde pourtant en tant que sujet.

Finalement, en légitimant la revendication de la « visibilité » du féminin dans la langue, en légitimant l'idée selon laquelle les rapports de domination entre les sexes est une affaire de structure grammaticale, c'est une confusion des registres qui est dans le même mouvement légitimé. Confusion entre le signifiant – avec le reste qu'il implique nécessairement – et le signifié. Comme s'il n'existait plus cet écart constitutif entre le mot et la chose, mettant ainsi à mal la fonction-même de représentation du signifiant. Une remise en cause de la structure au service d'un dam imaginaire, celui, non pas de l'inégalité entre les hommes et les femmes – il resterait d'ailleurs à situer celles des sujets dits « trans » dans cette affaire – mais celui selon laquelle la grammaire est phallocrate et participe à l'invisibilité des femmes.

Or, en s'attaquant à la structure de la langue qui pourrait être corvéable à merci, en s'attaquant à l'usage courant des signifiants, à les déconstruire pour en créer un nouveau sens – pour soutenir un certain type de discours (idéologique) -, n'est-ce pas le symbolique-même dans sa dimension structurante qui s'en trouve délégitimé?

¹ Rappelons à ce propos avec Jean Szlamowicz que l'écriture inclusive renvoie d'abord à « un nom de domaine déposé en août 2016 par une agence de communication parisienne qui n'est pas sans accointances politiques, préalablement à la publication d'un manuel et de prescriptions prétendant se fonder sur des recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes », Szlamowicz, J., Le sexe et la langue, Paris, Editions Intervalles, 2018, p. 13

² Ibid., p. 76

³ Szlamowicz, J., Le sexe et la langue, Paris, Editions Intervalles, 2018, p. 13

⁴ Lacan, J., Les psychoses, Séminaire III, Paris, PUF, 1981, p. 276

Du discours de l'Autre social à la clinique aujourd'hui : le rejet d'une référence symbolique phalliquement orientée

Cet exemple de la revendication de l'écriture inclusive me semble paradigmatique d'un certain type de discours aujourd'hui qui vise à déconstruire le symbolique en rejetant l'arbitraire qu'il recèle et en particulier lorsque cela touche à la question du sexuel. C'est en tant que cette structure de discours s'impose aujourd'hui avec toute sa légitimité aux dépens de la reconnaissance d'un Autre discours - du discours de l'Autre - que celle-ci a retenu mon attention. Et plus particulièrement encore au regard du fait que ce type de discours s'immisce dans le champ de notre discipline, trouvant ainsi à s'inscrire dans les élaborations théorico-cliniques de certains collègues, sans que la dimension éthique inhérente à la psychanalyse ne paraisse souffrir de cette contradiction : soutenir à la fois le sujet et le rejet de toute référence phallique.

C'est ainsi par exemple que dans son livre « Le sexe réinventé par le Genre »⁵, Vincent Bourseul, psychanalyste, déconstruit l'usage courant de certains signifiants (pointant par exemple qu'« être enceinte » laisse entendre [...] que ce serait une affaire de femme, alors que c'est une affaire de grossesse. »⁶) afin d'en construire un sens nouveau, à l'instar de la notion de genre pour l'auteur qui « défait le sexe et crée le sexe ». L'ensemble de son propos invite ainsi à une remise en question de tout signifiant renvoyant à une différence sexuelle, voire une remise en question de tout système de référence symbolique. Notons que, pour l'auteur, le signifiant-même de « genre » échappe à toute tentative de conceptualisation⁷ et est envisagé comme un moyen dans l'analyse de « manier le genre pour lever – suspendre – le sexe et atteindre la sexuation. »⁸ Comment dans cette perspective situer « cette dimension plus profonde du mouvement de la pensée, et du travail et de la technique analytiques que [Lacan] appelle éthique. »⁹ ?

La thèse de Vincent Bourseul – universitaire par ailleurs – m'a paru exemplaire pour au moins deux raisons. La première en ce qu'elle vient pointer les limites de l'approche psychanalytique face à une telle conception du rapport du sujet au signifiant et à la langue. La deuxième, en ce qu'elle rend

⁵ Bourseul, V., *Le sexe réinventé par le genre. Une construction psychanalytique*, Erès, 2016

⁶ « « Être enceinte » ou « être une enceinte » du fait de l'état physiologique de la grossesse paraît moins tenir à la possibilité de la grossesse en premier lieu, et moins directement à ce qu'elle exprime couramment et son accord grammatical laissent entendre : à savoir que ce serait une affaire de femme, alors que c'est une affaire de grossesse. [...] Le langage permet donc de réduire la chose, le lieu de l'enceinte à un état, une qualité...», Ibid., p. 100

⁷ « Le singulier conceptuel masque mal l'échappement du genre à la conceptualisation même. Dire de quel genre l'on parle peut bien évidemment éclaircir le propos, mais il faut sans tarder ajouter qu'à le définir nous l'appréhendons de la pire façon qui soit. », Bourseul, V., *Le sexe réinventé par le genre. Une construction psychanalytique*, Paris, Erès, 2016, p. 27

⁸ Ibid., p. 140

⁹ Lacan, J., *L'Éthique de la psychanalyse, Livre VII*, Paris, Seuil, 1986, p. 239

compte d'une certaine clinique pour laquelle « le choix du sexe de l'être parlant ne se fonde plus uniquement sur une répartition bipolaire au carrefour de la castration »¹⁰ et, pourrions-nous ajouter, ne se fonde plus cet instant de voir de la différence réelle – anatomique – des sexes, venant interpeller la psychanalyse sur cette notion de « sexe » en critiquant son approche binaire et sa référence à une dimension phallique aujourd'hui.

Cette question a été mise au travail dans le cadre notamment des Journées de l'ALI-AfB sur le thème « Les avatars contemporains de la sexuation » les 18 et 19 mai 2019, qui visaient à interroger les effets de l'idéologie sociale contemporaine sur la sexuation, le désir et la jouissance. Dans ce cadre, Agnès Condat, qui travaille en pédopsychiatrie auprès d'un public LGBT+, soutient que « Lacan n'avait pas pensé que le genre pourrait être pensé comme non-binaire », que « le destin est celui du sujet parlant » ou encore qu'il n'est « pas anatomique », soulevant une série de questions.

L'approche binaire de la sexualité renvoie-t-elle réellement à l'anatomie ou n'est-elle pas plutôt une reprise de la binarité primordiale qu'introduit le signifiant avec les notions de présence et d'absence ? En effet, le signifiant ne faisant que renvoyer à l'absence de l'objet, il ne relève alors sans doute pas d'un hasard que la différence sexuelle se soutienne de cette structure signifiante en ce que, s'appuyant sur le réel du sexe du garçon et de la fille, l'enfant constate que l'un a quelque chose que l'autre n'a pas. Si la sexuation relève bien là d'un discours – celle-ci n'est toujours qu'affaire de discours – et se supporte en ce sens du symbolique, ne pouvons-nous pas dire que jusque-là elle se supportait aussi d'un réel anatomique ? Devons-nous alors tirer comme conséquences de l'affirmation d'Agnès Condat que le symbolique – qui instaure par essence la différence, ne se supporte plus nécessairement d'un réel – ici du corps dans sa dimension anatomique – mais tend à être assujetti à l'imaginaire, à l'image de son corps pour un sujet ?

Ainsi, nous pouvons imaginer autant de signifiants pour rendre compte du genre d'un sujet que de sujets (« cis-genre », « fluide », « non-binaire », « asexuel », etc.), la représentation qu'un sujet a de son corps suffisant à légitimer la nomination. Dans cette perspective, ce ne serait donc plus le symbolique qui prévaudrait mais l'imaginaire qui, par auto-nomination, permettrait à un sujet de déplacer la question de son identité sexuelle à celle du genre, qui aurait, rappelons-le, selon Vincent Bourseul la particularité, par essence, de ne pas faire identité.

Lacan ne laisse-t-il pas ouverte une telle possibilité lorsqu'il affirme que « ce sont les particularités de l'ordre symbolique [...] qui donnent *sa prévalence* (*nous soulignons*) à cet élément imaginaire

¹⁰ Bourseul, V., *Le sexe réinventé par le genre. Une construction psychanalytique*, Paris, Erès, 2016, p. 27., p. 25

qui s'appelle le phallus. »¹¹, laissant par-là même entendre la possibilité d'une prévalence autre qui viendrait lester le trou réel inhérent au langage et ainsi rebattre les cartes du jeu de la sexuation pour en proposer d'autres règles ?

L'identité sexuelle semble ainsi ne plus en passer par un Autre et l'impossibilité essentielle qui le constitue, soutenue à la fois par les textes de loi qui offre aujourd'hui parfois la possibilité d'un changement d'état civil, mais aussi par les discours du capitalisme et de la science pour lesquels le terme même d'« impossible » est à entendre comme « impuissance temporaire », comme « pas encore possible », ainsi que le souligne Anne Joos lors de ces mêmes journées bruxelloises.

Nous pouvons à ce propos revenir sur la fin de l'article « L'immonde coronavirus » de Jean-Pierre Lebrun qui illustre ce constat par un exemple très parlant :

« [...] je citerais la décision récente (19 juin 2019) de la Cour constitutionnelle belge d'annuler plusieurs articles de la loi transgenre récemment en application, qui permettait depuis le début 2018 de modifier, par simple déclaration, l'enregistrement de son sexe à l'officier de l'état civil de sa commune. Depuis 2018, il suffisait en effet que la personne ait la conviction que le genre mentionné dans son acte de naissance ne correspondait pas à son identité vécue pour acter ce changement. Plus besoin ni de certificat médical attestant un suivi psychologique, ni d'intervention chirurgicale de changement de sexe. Seul le ressenti suffisait désormais. Ceci a été salué par les associations LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) comme une avancée, mais en même temps déclarée insuffisante, au titre de ce que la loi restait ainsi imprégnée d'une vision binaire de l'identité de genre. Ces associations ont dès lors déposé auprès de la cour Constitutionnelle un recours en annulation partielle pour mettre fin à la discrimination envers les personnes non binaires. Et en effet, la Cour a considéré qu'il s'agissait d'une lacune de la loi de janvier 2018 que de limiter l'enregistrement du sexe dans l'acte de naissance aux catégories « homme » ou « femme ». Elle a dès lors demandé au législateur de trouver une solution en vue de remédier à cette inconstitutionnalité. De plus, la Cour constitutionnelle a été jusqu'à annuler les dispositions qui rendaient cette déclaration de changement de sexe irrévocable en ne permettant qu'un unique changement de prénom pour des raisons de transidentité. Elle a admis que cette situation discriminait les personnes transgenres « fluides ». »¹²

¹¹ Lacan, J., *Le Séminaire IV, La relation d'objet*, Paris, Seuil, 1956-1957, p. 200

¹² Lebrun, J.-P., « L'immonde coronavirus », In : *Quinzaines*, n°1226, 01/05/2020, Paris

Nous pouvons peut-être faire un pas de plus dans cette direction qui tend à l'effacement de l'altérité et nous interroger : qu'est-ce qui, dès lors, empêche que cette revendication du côté de la sexuation ne s'étende à celle de l'identité ? N'est-ce pas déjà le cas pour ces sujets qui relèvent de ce qu'Angela Jesuino, dans son exposé dans le cadre du grand séminaire de l'ALI, a proposé d'appeler une « fétichisation de l'identité »¹³ ? En poussant le trait à dessein, si, pour reprendre un exemple clinique, un sujet s'auto-proclame « crabe bleu » et revendique que l'Autre social acte cette identité par un changement administratif au nom de l'égalité des droits, la justice belge se devrait-elle de souscrire à cette demande afin de se prémunir de tout soupçon de discrimination ?

L'on me rétorquera peut-être que l'identité sexuelle n'est pas l'identité « tout court », mais dès lors qu'un discours rejette l'arrimage à une référence symbolique qui prévaudrait et à partir de laquelle organiser un discours, ce dernier peut-il encore soutenir une différence entre identité sexuel – ou encore identification – et identité ?

C'est bien ici la question de la limite qui est posée, celle qui précisément tend à disparaître dans le monde hypermoderne qui est le nôtre, monde dans lequel le sujet ne semble plus assujéti au signifiant mais prétend au contraire le plier à sa guise à la représentation qu'il se fait de lui-même et du monde qui l'entoure. Comment ne pas faire l'hypothèse que le fait que la loi d'un état souscrive à de telles revendications en acceptant de venir acter dans la réalité une revendication subjective a des effets sur les sujets qui émergent au sein d'un tel discours ?

Précisons tout de suite : il ne s'agit pas ici de mépriser la cause qui soutient parfois un tel discours : la revendication de l'égalité entre les hommes et les femmes – et peut-être aussi les sujets fluides, cis-genres et autres genres ? – et la dénonciation d'un système patriarcal qui a longtemps opprimé les femmes et bafoué leurs droits, mais plutôt de tenter de saisir les enjeux qu'il soulève, notamment en ce qui concerne la question de l'éthique.

De l'évincement de la question de la sexuation à l'évitement du rapport à l'Autre : l'éthique en question

Il semble en effet que cet évincement de la différence sexuelle dans le discours renvoie à un rapport du sujet à l'Autre caractéristique de notre monde contemporain et vient interroger l'éthique telle que l'entend la psychanalyse lacanienne. Et pour cause, si l'éthique concerne « le rapport du sujet à la jouissance », pour reprendre les mots de Jean-Paul Beaumont dans le cadre de son intervention

¹³ Voir : <https://www.freud-lacan.com/agendatest/detailevenement/2454/-/mardi-23-juin-2020-maintenu-grand-seminaire-de-l-ali-la-perversion-ou-quoi-conference-d-angela-jesuino-l-identite-comme-fetich>

« L'éthique du pervers »¹⁴, elle est bien une éthique *du désir*, c'est-à-dire qu'elle vient interroger le sujet à la limite qui sépare le désir de la jouissance de l'objet. C'est bien parce qu'il y a là cette coupure et la reconnaissance de cette dernière que se pose pour un sujet la question de l'éthique. Jean-Paul Beaumont a d'ailleurs mis en évidence lors de cette intervention que le phallus était, pour le pervers – entendu au sens traditionnel de l'approche structurale –, éminemment en jeu dans son rapport à la jouissance. Que penser alors d'une éthique pour qui se soutient d'un discours qui évincerait la question du sexuel ? En effet, si ce n'est plus « cet élément imaginaire qu'est le phallus » qui prévaut dans la structuration des sujets, quid du rapport à la jouissance pour les sujets de notre monde contemporain ?

Dans son émission Enquête exclusive « Japon, le sexe et l'amour en crise »¹⁵ du 16 octobre 2016, Bernard de La Villardière interroge les raisons d'une natalité en baisse au Japon – en effet, « selon les experts, 30% de sa population pourrait disparaître d'ici 2060 » – à la lumière de la manière dont se situe la « jeune génération » quant aux sexe et à l'amour. Il relève ainsi qu'« 1/4 des japonais âgés de 30 à 40 ans sont vierges. », que « selon une récente étude, plus de la moitié des japonais non mariés n'ont pas d'amis du sexe opposé », ou encore que « 50 % d'entre eux n'ont aucune vie amoureuse ». Selon ce documentaire, « la crise de l'amour est tel qu'elle a fait naître de nouveaux business [...] comme la location de petit ami » (les rapports sexuels sont strictement interdits), à l'instar de cette jeune femme, Yui, qui loue régulièrement un « petit ami » voulant « savoir ce que ça fait d'avoir un petit ami car à 24 ans [elle] n'en [a] jamais eu. »

Le journaliste va notamment donner la parole à un jeune homme de 24 ans qui n'a jamais eu d'aventure, passe une grande part de son temps à jouer aux jeux vidéos et qui, selon la traduction proposée, exprimera ceci : « Les filles en vrai je ne sais pas ce qu'elles pensent. [...] Alors que les filles dans les jeux vidéos, elles, elles me trahissent jamais. », « je ne ressens pas forcément l'envie d'être amoureux ou de me marier, je n'arrive même pas à l'imaginer. Je préfère être seul et passer mon temps à jouer aux jeux vidéos ou à regarder des mangas, donc je me projette pas dans le futur. » Pour répondre à ce type de demande, des revues pornographiques se sont même adaptées en proposant des héroïnes de jeux vidéos en lieu et place de photos de sujets. Dans cet exemple, le fantasme ne s'appuie pas en toile de fond sur une réalité potentiellement partagée par un autre sujet, mais sur une réalité virtuelle marquée par essence d'un évincement du rapport à l'Autre. L'Autre pourrait trahir, autant ne pas s'y frotter...

¹⁴ Voir URL : https://www.youtube.com/watch?v=_jRcdbOEvGo

¹⁵ Voir URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ekTippRmCHo>, le 13/08/2020

Cette inclinaison à vouloir se passer de l'Autre en ce qui concerne les affaires sexuelles se fait aussi entendre dans ma clinique, quelle que soit la structure du sujet par ailleurs. Je pense par exemple à cette analysante névrosée qui me dira avoir réalisé, quant à son désir d'enfant : « j'ai conscientiser que je n'avais pas besoin d'être en couple, que je n'avais pas besoin de faire des compromis pour accéder à ce désir. Ça concerne moi et mon corps. » Le désir d'enfant ne concernerait plus un autre, mais le « moi » et le corps dans sa dimension anatomique de reproduction, l'imaginaire et le réel. Bien sûr, inscrite dans la névrose, cette jeune femme est aux prises avec le symbolique, mais ce que permet la science, soutenu par le discours capitaliste qui pousse à la jouissance, me semble offrir d'autres modalités d'expression subjective, que celles-ci relèvent des structures disons « classiques » – je pense aussi à une jeune patiente psychotique pour qui changer de sexe aurait pour fonction la résolution d'un délire érotomane « tous les hommes [lui] sautent toujours dessus » – ou que ces modalités d'expression symptomatique renvoient à un autre mode de structuration qui aurait la particularité d'évincer dès le départ la question du sexuel sans relever par ailleurs de la psychose ou de la perversion (entendu au sens de la structure perverse et non comme « perversion ordinaire », en bref, une frange de la clinique dite « contemporaine ») et à partir de laquelle réinterroger et réaffirmer la place et la fonction de ce que nous appelons « sexe » dans notre champ psychanalytique.

La particularité du sexe dans le champ de la psychanalyse est précisément qu'il l'intéresse en tant qu'il est repris par le langage. C'est en cela qu'il trouve à s'inscrire dans l'économie psychique d'un sujet, ouvrant la voie à une identification sexuée, au désir. C'est à ce titre que j'ai souhaité interroger ce qu'il en était du sexe à l'épreuve du signifiant et de la langue aujourd'hui, dans un monde où la foi accordée auparavant au signifiant semble ébranlée au point où, comme le souligne J-P Lebrun dans son ouvrage *Un immonde sans limite*¹⁶, des sujets peuvent décider de ne plus s'appuyer sur la différence des sexes pour appréhender le manque constitutif de la subjectivité humaine¹⁷, je serais tentée de reprendre le **trou** inhérent au parlêtre. Car en effet, en refusant cette reprise par la dimension phallique, c'est la question même de la nature du désir qui est peut-être à réinterroger. Le vide en effet n'est pas le manque, ce dernier impliquant déjà le fantasme qu'en lieu et place de ce vide, un objet manque. Or, pour poursuivre la réflexion avec J-P Lebrun, cela ne s'avère peut-être pas sans effets que la rencontre avec l'altérité puisse trouver à se situer et faire sens pour un sujet à partir de la différence des sexes ou dans le fait même de la langue, c'est-à-dire « non plus par rapport au signifiant du phallus [...] mais directement par rapport au trou en tant que

¹⁶ Lebrun, J-P., *Un immonde sans limite*, Paris, PUF, 2020

¹⁷ Ibid., p. 256

tel. » Quelles conséquences pour l'éthique de la psychanalyse si la jouissance de la transgression évoquée par Lacan dans son séminaire éponyme relève d'une « jouissance qui tient au langage mais qui n'est pas prise dans une langue phallicisée »¹⁸, une « jouissance de l'Autre » plutôt qu'une « jouissance autre » (qui serait elle toujours « au-delà du phallique »), une jouissance dite « organique » comme le propose J-P Lebrun et Charles Melman, « en deçà de la dissymétrie qu'implique le sexuel, fût-il celui inscrit dans la langue [...] qui n'a pas été atteinte par le signifiant »¹⁹ ?

Qu'en est-il du paradoxe du désir et de la jouissance, de l'éthique en somme, si la transgression de la jouissance ne trouve pas à se frayer par la voie du sexuel, faute d'une loi qui s'établirait fantasmatiquement à partir du signifiant phallique ? Y aurait-t-il même encore quoi que ce soit à transgresser ? Quelle limite aujourd'hui autre que celle du « pas encore possible » de la science dans un monde où le discours de l'Autre social tend peu à peu à forcer l'essence même du langage qui est de reposer sur l'altérité inhérente à la langue, le fait qu'un signifiant renvoie toujours à un autre signifiant, à de l'arbitraire, ces limites que précisément l'homme est invité à assumer ? Si ces faits sont irréductibles en ce qu'ils sont inhérents au langage, le refus du discours social de reconnaître et soutenir ces limites semble ouvrir la possibilité aux sujets qui sont marqués de ce discours et qui y participent à trouver d'autres solutions de nouage que celles avec lesquelles nous avons coutume de nous débrouiller. A ce titre, la place du sexe dans le discours social contemporain n'est qu'une donnée parmi d'autres à entendre d'une mutation d'un malaise dans la civilisation avec lequel les sujets ont à faire aujourd'hui.

Mathilde Marey-Semper,

psychologue clinicienne, psychanalyste, doctorante à l'université de Paris

¹⁸ Ibid, p. 188

¹⁹ Ibid, p. 188